

Fonds Celina Ramos

Critères auxquels votre dossier/projet doit répondre

Avant d'introduire un dossier nous vous demandons de lire attentivement le texte de la page de l'appel.

Bien que le Fonds privilégie les projets à l'échelle locale/partant de la communauté locale, les projets introduits par des organisations sociales plus grandes ne sont a priori pas exclus . Elles doivent cependant expliquer pourquoi le coût du projet spécifique ne peut être supporté par leurs propres moyens et motiver la demande de moyens supplémentaires. Il convient également d'indiquer comment le projet s'est développé (sur base de quels besoins); une motivation financière détaillée doit être ajoutée au dossier.

Les projets portés par des organisations politiques et idéologiques/philosophiques ou par leurs sous-organisations ne sont pas pris en considération.

CRITERES

Critères de recevabilité :

- le dossier de candidature
 - o doit être rédigé dans la langue du formulaire
 - o doit être dûment complété
 - o doit être introduit à temps (au plus tard le 31 janvier pour la sélection de mars / au plus tard le 31 août pour la sélection d'octobre)
- le promoteur/responsable du projet
 - o a plus de 18 ans
 - o développe le projet en Belgique et y est établi
 - o n'est pas une organisation commerciale
 - o ne dépend pas d'organisations politiques et idéologiques/philosophiques
- le projet
 - o est un projet non commercial d'intérêt général.

Critères de sélection :

Pour être recevable, chaque projet doit répondre clairement aux critères sous-mentionnés. Faites en sorte de présenter votre projet de manière à ce que cela ressorte bien.

- Projet à petite échelle
- Plus-value sociale évidente
- Porté par des personnes (de préférence des bénévoles) solidement ancrées dans la communauté locale
- Vise une amélioration concrète des conditions ou de la qualité de vie de personnes en situation de précarité économique et sociale (personnes en situation de pauvreté)



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique

RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES

TÉL +32-2-511 18 40 KBS-FRB.BE BONNESCAUSES.BE INFO@KBS-FRB.BE

- Approche de façon directe une ou plusieurs difficultés se rattachant à leur situation
- Tend vers l'accès à une citoyenneté à part entière
- Suffisamment préparé et élaboré pour être mis en œuvre dans un délai raisonnable
- Prévoit un budget clairement délimité
- Le soutien financier du Fonds doit être pertinent par rapport au budget total et ne peut être utilisé pour couvrir des frais déjà encourus
- Il s'agit d'un projet qui doit encore démarrer
- Des rémunérations, à l'exception des défraiements pour bénévoles, ne sont pas prises en considération pour un soutien financier.

Critères supplémentaires :

- **Implication du groupe cible** dans le développement et la mise en œuvre du projet
- Implication de personnes du groupe cible en tant que volontaires actifs
- Des remboursements qui bénéficient directement aux personnes concernées par la pauvreté

A l'invitation du jury, les organisations peuvent soumettre une demande pour un soutien prolongé de 3 ans (max. 3 x 5.000 euros). Chaque année, 5 projets sont éligibles à ce titre. La condition est que le projet doit être pensé à plus long terme, en termes de développement sur trois ans.

Critères supplémentaires pour un soutien prolongé :

- Se concentrer sur les groupes les plus vulnérables, en accordant une attention particulière à la sensibilisation de ces groupes et à la continuité de leur participation. A cette fin, on peut expérimenter une méthode ou une approche adaptée.
- La construction du projet, visant à rendre l'approche/méthode développée transférable ou structurellement ancrée, est éprouvée et réaliste. Planifiez les activités que vous allez entreprendre pour permettre au projet de continuer de manière indépendante ou de rechercher d'autres sources de financement.